

ACTUALITÉS, RECHERCHE

PROTECT : Mise en place d'un Plan de Protection par l'infirmier des urgences dans le but de prévenir la réitération suicidaire

Mis en ligne le 03 août 2021

Chaque année, le suicide est la cause de 8 580 décès en France (CépiDc-Inserm): il s'agit de la seconde cause de mortalité chez le 15-24 ans.

Les personnes ayant fait une première tentative de suicide sont identifiées comme étant plus à risque de réaliser à nouveau un geste suicidaire, tout particulièrement dans le premier mois qui suit (Geulayov, 2019). Par ailleurs, les interventions brèves de santé (Brief Intervention Contact ; Riblet, 2017) sont reconnues comme étant efficaces pour réduire le nombre de décès par suicide.



Safety Plan, un outil pour lutter contre la réitération du geste suicidaire

En 2012, deux psychiatres américains (Barbara Stanley et Gregory K. Brown) développent et évaluent l'efficacité d'un outil de prévention de la réitération du geste suicidaire : le plan de protection (*Safety Plan*). Il est constitué d'une liste de stratégies co-construites par un professionnel de santé et par une personne ayant tenté de se suicider.


Ce plan se déploie en 6 points :

1. Identification des signes avant-coureurs de la crise suicidaire ;

2. Identification des stratégies de gestion du stress ;
3. Sollicitation d'un réseau social de distraction ;
4. Sollicitation d'un réseau social de soutien ;
5. Identification de ressources professionnelles du soin ;
6. Restriction d'accès aux moyens suicidaires.

Une fois co-établi, le plan de protection est conservé par l'utilisateur et peut être utilisé en complète autonomie dès les premiers signes annonciateurs d'une potentielle crise suicidaire. Cet outil de prévention, dont les premiers résultats outre Atlantique sont très encourageants, n'a pas encore été adopté dans les pratiques soignantes en France.

L'étude PROTECT, un futur complément pour la sortie des urgences ?

L'étude PROTECT, portée par le Centre Hospitalier le Vinatier, a obtenu un financement lors des appels à projet nationaux du PHRIP (Programme Hospitalier de Recherche Infirmière et Paramédicale). L'objectif principal de l'étude est d'évaluer l'efficacité à 6 mois du plan de protection lorsqu'il est mis en place par l'infirmier des urgences, avant la sortie du consultant, pour des personnes déjà incluses dans le programme [VigilanS](#)  (*dispositif national de prévention de la réitération suicidaire*).

L'étude se déroule en 3 étapes :

1. La traduction du plan de protection en français par un comité d'experts
2. L'évaluation de son efficacité auprès de 2 387 participants à l'étude, dont une partie servira de groupe témoin (sans intervention) et de point de comparaison au groupe qui recevra le plan de protection (groupe intervention).
3. Évaluation de son utilisation auprès d'un échantillon de participants par les professionnels de santé et les participants à l'étude

PROTECT est une recherche nationale qui va impliquer 11 centres hospitaliers dotés d'un service VigilanS et s'implanter dans 15 services d'urgences. Dans chaque centre, ce sont prioritairement les infirmiers, médecins et cadres de santé qui porteront le projet. L'étude durera trois ans.

Investigateur – coordinateur : Benoit Chalancon

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX